



# Panorama de la vie associative de Metz

Rapport d'enquête de l'observatoire local de la vie associative à Metz  
février 2025

Démarche accompagnée par



Observatoire porté par



# Sommaire

.....	Sommaire	
.....		3
Partie I : Avant-propos .....		5
<b>Édito de la ville de Metz</b> .....		<b>5</b>
<b>Édito du Réseau National des Maisons des Associations</b> .....		<b>6</b>
Observer pour agir ensemble .....		6
<b>La démarche d’Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)</b> .....		<b>7</b>
Les origines de la démarche OLVA.....		7
Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA.....		7
<b>L’OLVA à Metz</b> .....		<b>8</b>
<b>Les objectifs de l’OLVA à Metz</b> .....		<b>8</b>
PARTIE II : La méthodologie d’enquête .....		9
<b>Indicateurs d’enquête, diffusion et sources</b> .....		<b>9</b>
Le choix d’une diffusion large .....		9
Le questionnaire .....		9
Les sources .....		9
<b>L’échantillon collecté et traitements</b> .....		<b>10</b>
L’échantillon collecté .....		10
Les traitements effectués sur la base de données .....		10
Redressements des données .....		10
Le secteur d’activité, une donnée clef.....		10
PARTIE III : Le tissu associatif à Metz.....		13
<b>Les associations actives et créations d’associations</b> .....		<b>13</b>
<b>Le profil des associations</b> .....		<b>13</b>
Année de création .....		13
Aire d’intervention .....		14
Quartier d’intervention.....		14
Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) .....		15
Le public des associations .....		16
Appartenance à un réseau .....		16
Appartenance à L’ESS .....		18
<b>Les membres de l’association</b> .....		<b>19</b>

Les adhérents .....	19
Les bénévoles .....	19
La gouvernance des associations .....	20
Le poids du bénévolat associatif.....	21
Les modes de gouvernance .....	22
Les conseils d'administration et bureau.....	22
<b>Profil des dirigeants .....</b>	<b>23</b>
<b>Les moyens des associations .....</b>	<b>26</b>
L'emploi salarié.....	26
Les chiffres clés de l'emploi associatif à Metz .....	27
Taille des établissements .....	27
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité .....	28
Caractéristiques de l'emploi associatif .....	28
Mutualisation de l'emploi associatif.....	29
Accueil de volontaires .....	30
Les financements.....	30
Le montant des comptes .....	30
Les locaux .....	32
<b>Les perspectives des associations.....</b>	<b>34</b>
<b>Les difficultés et besoins des associations .....</b>	<b>34</b>
Les principaux besoins exprimés .....	34
Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances .....	36
Autres difficultés .....	39
<b>La relation entre les associations et la ville de Metz.....</b>	<b>40</b>
Connaissance du service vie associative de Metz .....	40
Les attentes des associations vis-à-vis du service vie associative .....	41
Les thématiques de formation.....	42
<b>Focus sur la transition écologique .....</b>	<b>43</b>
<b>Focus sur l'inclusion .....</b>	<b>44</b>
Conclusion .....	45
Annexe .....	46
<b>La nomenclature des secteurs d'activité.....</b>	<b>46</b>

# Partie I : Avant-propos

## Édito de la ville de Metz

# Édito du Réseau National des Maisons des Associations

## Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. A tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

***Fabienne Orban, administratrice du RNMA***

# **La démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)**

## **Les origines de la démarche OLVA**

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence ou, tout au moins, du caractère très disparate des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints et les données publiques très rares. Ce manque de connaissance sur les réalités de la structuration des tissus associatifs locaux limite la capacité des acteurs concernés par la vie associative à répondre aux enjeux et besoins. Il était donc nécessaire de développer des outils permettant de disposer de connaissances locales, précises et actualisées pour encourager l'action. C'est pourquoi le réseau national des Maisons des Associations a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

## **Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA**

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. Elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. La matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La démarche OLVA permet de :

- Construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et de repérer ses spécificités
- Identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- Aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...) et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur
- Communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- Structurer et d'aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative
- Mettre en débat les enjeux de la vie associative locale
- Évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative

## L'OLVA à Metz

En 2022, la Ville de Metz a repris la gestion de la Maison des Associations située 1 rue du Coëtlosquet. En s'appuyant sur cet équipement et pour renforcer et dynamiser les outils permettant le développement et l'accompagnement associatif, la Ville de Metz a adhéré au **Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)**. Créé en 1994, le RNMA est aujourd'hui une fabrique de communs au service de la vie associative territoriale. Ce réseau agit avec et auprès de plus de 80 structures membres « Maison des Associations » (associatives ou services de collectivités). Il a pour objet de faire connaître les Maisons des Associations et de contribuer à leur rayonnement.

Depuis juillet 2023, le RNMA accompagne la démarche d'Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA) qui a pour objectif d'identifier les spécificités et les besoins des associations messines afin de développer la qualité de notre service public.

Contrairement à la majorité des départements français, la Moselle (comme l'Alsace) a un code civil local, qui définit le cadre des associations avec quelques différences par rapport au cadre nationam. Ainsi, la création d'une nouvelle association se fait auprès du Tribunal d'instance et non pas en préfecture. Le livre foncier, qui est la base de données où sont consignées les déclarations qui concernent les associations, n'est informatisé que depuis peu de temps. Jusqu'en 2024, il était donc impossible d'accéder à des données publiques exhaustives et informatisées concernant les associations messines.

L'OLVA à Metz est aussi né de cette particularité, afin de mieux saisir l'ensemble du secteur associatif dans sa diversité. C'est pourquoi une telle démarche s'inscrit dans un travail partenarial incontournable.

## Les objectifs de l'OLVA à Metz

Avec la création de cet observatoire, la Ville de Metz souhaite :

- Valoriser l'engagement associatif et exposer sa situation pour en obtenir une photographie actualisée. Pour rappel, la dernière enquête de cette nature remonte à 2013.
- Construire le futur et l'adaptation des services et des démarches pour les associations afin de pouvoir toujours mieux les accompagner en proximité et apporter une réflexion aux grands enjeux sociétaux qui nous attendent.

## **PARTIE II : La méthodologie d'enquête**

### **Indicateurs d'enquête, diffusion et sources**

#### **Le choix d'une diffusion large**

Les faibles connaissances sur la structuration du tissu associatif du territoire ne permettent pas la constitution d'un panel sur lequel nous pourrions étudier les comportements des associations. Nous avons donc fait le choix d'une collecte la plus large et diversifiée possible sur laquelle des redressements ont été effectués (« corrections » de l'échantillon pour le rendre plus représentatif – cf. Redressement de données à partir de caractéristiques connues du tissu associatif, en l'occurrence le recours à l'emploi).

L'enquête a été diffusée du 06/07 au 31/10/2023 et du 01/04 au 31/05/2024 à partir de questionnaires en ligne et en version papier.

#### **Le questionnaire**

Le questionnaire se base sur le tronc commun composé de 4 parties principales : profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), et les perspectives et besoins.

#### **Les sources**

Les principales sources de données de ce rapport d'enquête sont les données collectées par l'enquête OLVA. D'autres données ont également été mobilisées : les données INSEE Flores de 2021 sur l'emploi associatif ; les données du Répertoire National des Associations (RNA) pour estimer le nombre de créations d'associations sur le territoire ; les travaux réalisés par Recherche et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région ; et le répertoire de la population 2022.

Tout au long de ce rapport nous réalisons quelques comparaisons entre les résultats produits par le Paysage Associatif français<sup>1</sup> et l'enquête OLVA, afin de tester les résultats nationaux et locaux et identifier les spécificités territoriales.

Néanmoins il est important de souligner que la présente enquête et le Paysage Associatif Français présentent un décalage concernant l'année de collecte de données, ainsi que des différences de traitement de données. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont présentées à titre indicatif.

---

<sup>1</sup> Tchernonog, V. Prouteau, L. et al., (2023). *Le paysage associatif français*. Mesures et évolutions. et al., préface d'Hugues Sibille, Juris/Dalloz, RECMA 2019/4 (N° 354).



# **L'échantillon collecté et traitements**

## **L'échantillon collecté**

L'enquête s'adresse aux associations qui ont une action à Metz. Sa diffusion a permis de collecter 269 questionnaires à l'échelle de Metz. À la suite du travail de nettoyage des questionnaires non exploitables, nous comptons 198 questionnaires exploitables. Ce qui constitue un échantillon solide et fiable pour l'analyse.

## **Les traitements effectués sur la base de données**

Nettoyage de la base :

- Suppression des doublons et questionnaires très incomplets
- Contrôles de cohérence pour repérer les erreurs de saisie (exemple budgets / nb salariés), correction des variables atypiques
- Recodage des secteurs d'activité (voir encadré)

## **Redressements des données**

Le redressement de l'échantillon collecté a pour objectif d'en améliorer la représentativité par rapport à la population étudiée. Il permet d'appliquer des pondérations aux réponses des interrogés pour « corriger » les groupes sous ou sur représentés. Autrement dit, nous nous basons sur les données sur l'emploi associatif (INSEE) ; les données sur la création des associations au niveau national, régional (Recherche et Solidarités) et local (RNMA) et la population (INSEE) pour faire une estimation du nombre d'associations sur le territoire. Ensuite, nous faisons une pondération pour arriver au pourcentage d'associations employeuses et sans salarié sur le territoire. Il est important de souligner que les moyennes ne sont pas redressées.

*Redressements sur l'emploi à partir des données INSEE.*

	<b>Employeuses</b>	<b>Sans salarié</b>	<b>Non-réponse</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Echantillon collecté</b>	83	95	20	198
<b>Echantillon redressé</b>	24	174		198

## **Le secteur d'activité, une donnée clef**

Les secteurs d'activité des associations sont un élément clef pour comprendre la structuration d'un tissu associatif. En effet, le secteur d'activité détermine fortement l'action des associations, leur modèle économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc. Néanmoins, la classification est un exercice complexe, notamment du fait de la pluriactivité de beaucoup d'associations. Pour assurer une homogénéité de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.

Pour l'enquête, nous utilisons une nomenclature en 10 secteurs d'activité (cf. Tab. 1) qui peut être agrégé en 7 secteurs pour les besoins de l'analyse<sup>2</sup>.

Nous avons également choisi de ne pas redresser l'échantillon sur la base des secteurs d'activité. En effet, sans connaissances précises de la répartition des associations par secteur d'activité à l'échelle locale, nous aurions dû utiliser la répartition nationale. Nous avons préféré nous appuyer sur la collecte effectuée par les acteurs locaux pour l'analyse. Cela permet de préserver les spécificités locales<sup>3</sup>. En revanche, les éventuels biais de diffusion n'ont pas été corrigés, il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats.

**Tab. 1. Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi à Metz**

	<b>Employeuses</b>	<b>Sans salarié</b>	<b>Ensemble des associations</b>
Action de solidarité et humanitaire	5%	8%	8%
Action sociale	<b>30%</b>	6%	9%
Santé	4%	8%	8%
Opinion, défense des droits et causes	7%	8%	8%
Loisirs, vie sociale	11%	15%	14%
Education, formation, insertion	7%	7%	7%
Sport	13%	18%	17%
Culture	13%	<b>21%</b>	<b>20%</b>
Défense des intérêts économiques, développement local	5%	2%	2%
Environnement	5%	5%	5%
Total	100%	100%	100%

<sup>2</sup> Cf. la nomenclature en annexe.

<sup>3</sup> Cf. <https://www.associations.gouv.fr/le-droit-local-des-associations-en-alsace-moselle.html>

**Tab. 2. Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du Paysage Associatif Français**

	<b>Metz</b>	<b>Territoire national</b>
Humanitaire, social, santé	<b>25 %</b>	12%
Défense des droits et causes	14 %	13%
Loisirs, vie sociale	14 %	21%
Education, formation, insertion	8 %	6%
Sport	17 %	<b>24%</b>
Culture	20 %	21%
Gestion des services économiques et développement local	2%	4%
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>

L'échantillon collecté à Metz présente nécessairement des différences par rapport aux données nationales. Ces différences tiennent à la fois aux spécificités du tissu associatif, mais également aux biais de collecte qui peuvent influencer la lecture des résultats de l'enquête.

Les associations humanitaire, social et santé (regroupement des associations d'action de solidarité et humanitaire, action sociale et santé) sont fortement représentées à Metz, elles représentent 25% des associations contre seulement 12% à l'échelle nationale. Au contraire, le secteur de loisirs, vie sociale est fortement sous représenté par rapport à l'échelle nationale (14% à Metz et 21% à l'échelle nationale). Il en va de même pour les associations sportives, 17% à Metz, et 24% à l'échelle nationale.

## PARTIE III : Le tissu associatif à Metz

### Les associations actives et créations d'associations

#### Encadré méthodologique : l'estimation du nombre d'associations

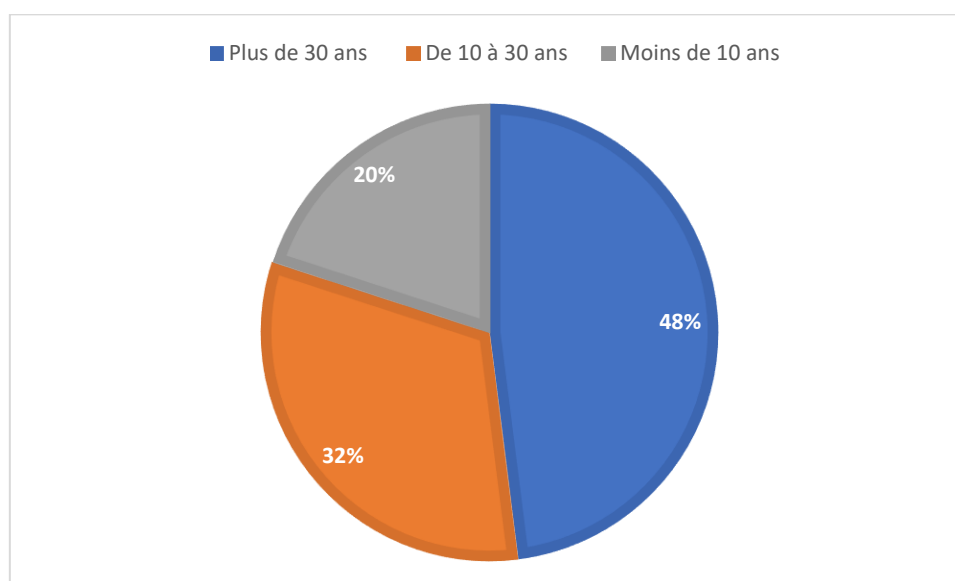
La mesure du nombre d'associations actives d'un territoire est un exercice complexe. En effet, les associations déclarent leur création, cependant, dans de nombreux cas, elles ne déclarent pas leur dissolution. Ce qui rend difficile la mesure du stock d'associations d'un territoire qui doit alors être estimé. L'estimation présentée s'appuie sur le nombre d'associations employeuses et la population du territoire pour estimer le nombre d'associations actives.

La ville de Metz compte environ **2 800 associations actives**, dont **338 associations employeuses**. Il se crée par an, en moyenne sur les 10 dernières années, 85 nouvelles associations. Ce qui atteste d'une forte dynamique de création sur la ville, et donc d'un fort taux de renouvellement du secteur.

### Le profil des associations

#### Année de création

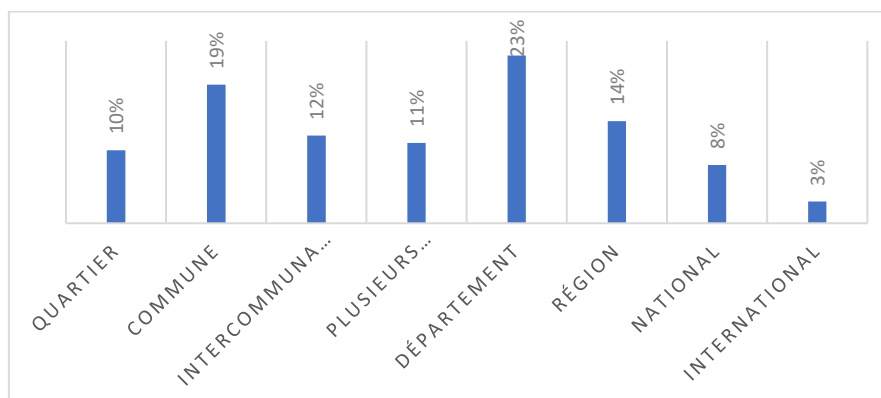
Tab. 3. Année de création des associations



Le tissu associatif de la ville est solidement ancré avec 48% des associations qui se sont créées avant 1994. Cet ancrage des associations du territoire est largement le fait des associations sans salarié (21%). Toutefois, le territoire bénéficie d'associations jeunes avec 20% des associations nées après 2014.

## Aire d'intervention

**Tab. 4. Aire d'intervention des associations**



La commune est l'aire d'intervention privilégiée pour 29% des associations avec 19% d'entre elles qui interviennent à l'échelle de la ville de Metz et 10% qui interviennent dans un de ses quartiers. Le département est aussi une aire d'intervention privilégiée pour 23% des associations. Parmi ses associations, 23% des associations employeuses agissent à l'échelle départementale. Tandis que 18% des associations sans salarié interviennent dans plusieurs communes. L'intervention associative dans les quartiers est marquée par le secteur sportif. Le secteur de loisirs, vie sociale intervient principalement à l'échelle de la ville.

## Quartier d'intervention

**Tab. 5. Répartition des associations selon leurs quartiers d'intervention**

Quartier d'intervention	Fréquence
Aucun quartier en particulier	36 %
Quartier de Metz Centre	31 %
Quartier de Borny	24 %
Quartier du Sablon	22 %
Quartier Nouvelle Ville	15 %
Quartier de Plantières - Queuleu	15 %
Quartier de la Patrotte - Metz Nord	14 %
Quartier de Vallières Les Bordes	14 %
Quartier Ancienne Ville	14 %
Quartier Les Isles	12 %
Quartier de Magny	12 %
Quartier de Bellecroix	11 %

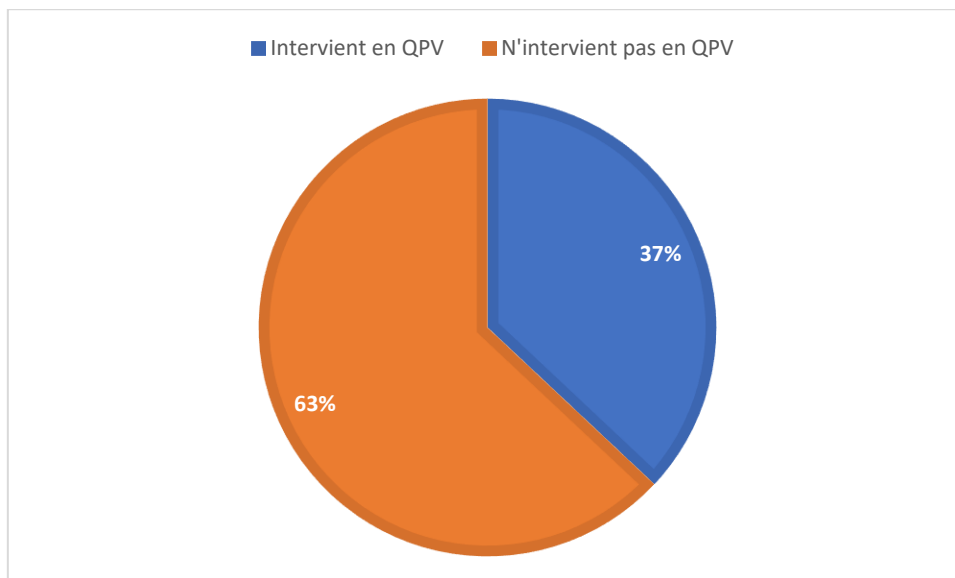
Quartier de la Grange-Aux-Bois	11 %
Quartier de Devant-les-Ponts	10 %
Quartier de Grigy-Technopôle	8 %
Total/ répondants	251 %

*Une association peut agir sur plusieurs quartiers. Le total des réponses dépasse donc les 100%*

## Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT)<sup>4</sup>.

**Tab. 6. Part des associations qui interviennent en QPV**



*Il convient de bien distinguer les associations domiciliées en QPV (dont le siège social est en QPV) et celles qui interviennent en QPV (dont au moins une partie des actions menées est en QPV).*

**37% des associations interviennent en QPV.** Les associations agissant en QPV sont jeunes, 24% se sont créées après 2014. Elles sont principalement issues des secteurs de l'éducation, formation et insertion et de la défense des intérêts économiques.

<sup>4</sup> Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114> Consulté le 12/07/22.

**Tab. 7. QPV d'intervention des associations**

	Fréquence
Borny	36 %
Tous les quartiers QPV	24 %
La Patrotte – Metz Nord	24 %
Bellecroix	15 %
Sablon Sud	12 %
Hauts De Vallières	9 %
Total/ répondants	120 %

*Une association peut agir sur plusieurs QPV. Le total des réponses dépasse donc les 100%*

## Le public des associations

**Tab. 8. Le public des associations**

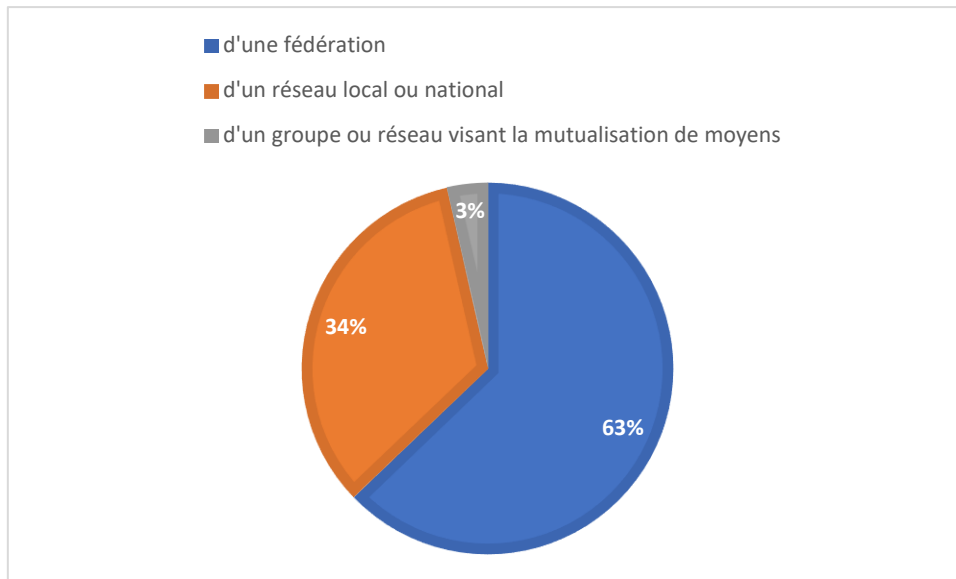
	Fréquence
L'association s'adresse à tous type de public	59 %
Adultes (de 26 à 62 ans)	11 %
Personnes âgées (plus de 62 ans)	8 %
Jeunes (de 16 à 25 ans)	5 %
Personnes dépendantes ou handicapées	4 %
Enfants, adolescents (moins de 16 ans)	4 %
Etudiants	3 %
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	3 %
Personnes victimes de discrimination	2 %
Personnes malades ou de santé fragile	1 %
Personnes sans emploi ou au chômage	1 %
Total	100 %

La majorité des associations messines s'adressent à tous types de public.

## Appartenance à un réseau

*Le mode de diffusion via des MDA ou des services de la vie associative et des fédérations a certainement influé sur la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.*

**Tab. 9. Appartenance à un réseau**



70% des associations appartiennent à un réseau, parmi elles, 63% sont fédérées. Les associations sportives sont les plus fédérées (logique d'accès aux compétitions, d'assurance...). Les associations qui appartiennent à un réseau sont plus nombreuses dans le secteur de défense de droits et de causes. Les associations qui n'appartiennent à aucun réseau sont plus fréquemment présentes dans le secteur culturel.

L'appartenance à un réseau correspond à trois types de besoins :

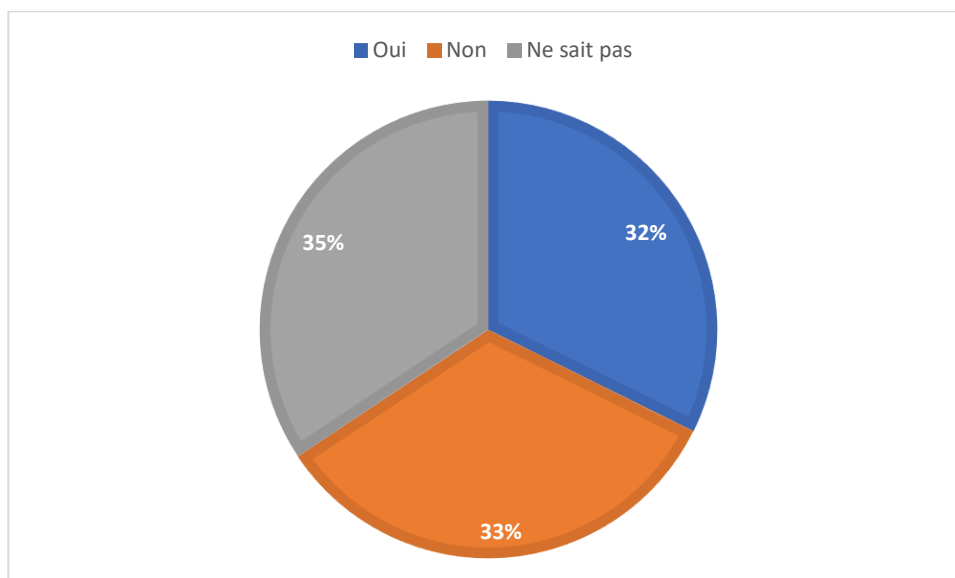
- l'échange et l'apport d'informations (70% des associations appartenant à un réseau)
- appui logistique, technique ou administratif (environ 54% des associations appartenant à un réseau)
- l'aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes (48% des associations appartenant à un réseau)

Pour les associations qui n'adhèrent à aucun réseau, elles le justifient majoritairement par l'absence de réseau correspondant à l'activité de l'association, pour 44% d'entre elles. 31% des associations n'adhèrent pas à un réseau par souci de rester indépendantes.



## Appartenance à L'ESS

**Tab. 10. Appartenance à l'économie sociale et solidaire**



Moins d'un tiers des associations considère appartenir à l'ESS et un autre tiers ignore si c'est le cas ou non. Ce qui traduit un faible sentiment d'appartenance général à l'ESS de la part des structures associatives du territoire.

**Tab. 11. Définition de l'économie sociale et solidaire**

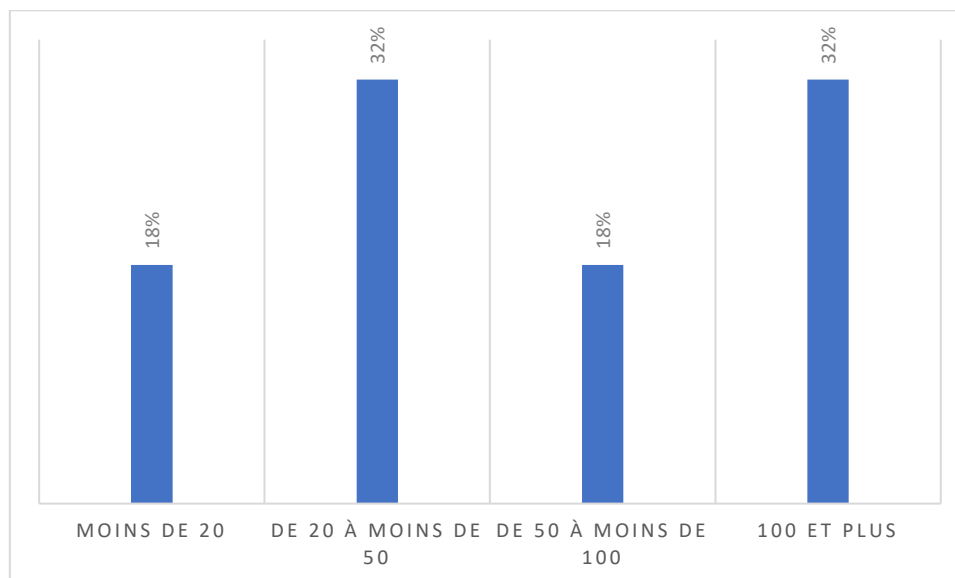
	Fréquence
Une économie au service de l'homme. Les objectifs sont la réponse aux besoins des personnes, la contribution au développement local, durable et solidaire qui priment sur la recherche du profit financier.	<b>59 %</b>
La non-lucrativité (fonds propres non-partageables, excédents réinvestis dans les projets, pas de rémunération du capital)	26 %
Sûrement un peu tout ça mais je ne m'étais jamais posé la question avant.	26 %
Des statuts particuliers : associations, coopératives, mutuelles, fondations.	24 %
Un fonctionnement sur le principe de la libre adhésion.	19 %
Une gouvernance démocratique selon le principe « Une personne, une voix »	16 %
Je ne sais pas	14 %
Autre (préciser)	1 %
Total/ répondants	184 %

*Le répondant pouvait choisir plus d'une définition. Le total des réponses dépasse donc les 100%.*

# Les membres de l'association

## Les adhérents

Tab. 12. Nombre d'adhérents dans les associations



Lecture : 50% des associations a moins de 50 adhérents

**50% des associations comptabilisent moins de 50 adhérents.** Le nombre d'adhérents est très variable selon le secteur d'activité. Le secteur culturel est fortement représenté dans la tranche de moins de 50 adhérents (43%), défense de droits et des causes (26%) et sport (28%) sont plutôt dans la tranche de plus de 100 adhérents.

## Les bénévoles

Le monde associatif est historiquement organisé autour des bénévoles, ce sont eux qui font vivre la structure et assurent sa gestion à plusieurs niveaux. Le bénévolat existe sous plusieurs formes : *bénévolat d'activité, bénévolat d'administration, bénévolat ponctuel, etc.* Il a aussi plusieurs justifications. La première est celle de la bienfaisance, similaire au concept de charité : les bénévoles souhaitent rendre service, apporter leur aide et consacrer leur temps libre à des activités utiles aux autres et répondre à leurs propres valeurs morales, sans s'identifier aux personnes aidées. La deuxième est celle de l'entraide : les bénévoles s'identifient au collectif pour lequel ils agissent, et peuvent être à la fois artisans et bénéficiaires de l'association<sup>5</sup>.

Selon l'étude « La France Bénévole 2023<sup>6</sup> » réalisée par Recherche et Solidarités, « En moyenne, 38% des français donnent de leur temps en 2023 dont 48% d'hommes et 52%

<sup>5</sup> Artis, A (2021). « Le bénévolat est-il la face cachée du travail associatif ? » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. » .Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS.

<sup>6</sup>Source : <https://recherches-solidarites.org/blog/2023/02/28/les-francais-et-le-benevolat-en-2023/>

de femmes ce qui correspond à 37% parmi les hommes français et 38% parmi les femmes françaises ». En outre, actuellement nous observons une mutation de l'engagement bénévole chez les jeunes générations qui s'engagent de plus en plus pour une mission ou une cause (31% pour les 15-34 ans en 2023 contre 26% en 2019). Autrement dit, un engagement pour satisfaire un besoin d'actions concrètes. Cela a comme conséquence moins d'intérêt à la participation à la gestion ou à la gouvernance des associations.

#### **Encadré méthodologique : la notion d'engagement bénévole**

Dans cette partie, nous parlerons d'« engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations.

Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectués.

En moyenne, une association à Metz compte **23 engagements bénévoles**. Cette moyenne masque des réalités très variables selon les associations, certaines arrivant à attirer de nombreux bénévoles quand d'autres en manquent pour mener leurs activités. Si on extrapole à l'ensemble des associations de la ville, nous pouvons compter environ 64 400 engagements bénévoles à l'échelle de Metz.

Le bénévolat est plus largement féminin avec 57% des bénévoles femmes et seulement 43% de bénévoles hommes. Ce constat pourrait en partie s'expliquer par la moindre représentation du secteur sportif dans l'échantillon.

En moyenne, les bénévoles de moins de 25 ans ne représentent que 14% et sont largement sous-représentés dans la vie associative. À l'inverse, les plus de 60 ans sont plutôt mieux représentés dans la vie associative, 46%, que dans l'ensemble de la population.

Les associations déclarent que 70% de leurs bénévoles ont un engagement régulier.

## **La gouvernance des associations**

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles. Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des

administrateurs, de la stratégie de l'association ou encore de l'animation de cette gouvernance<sup>7</sup>.

Deux types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

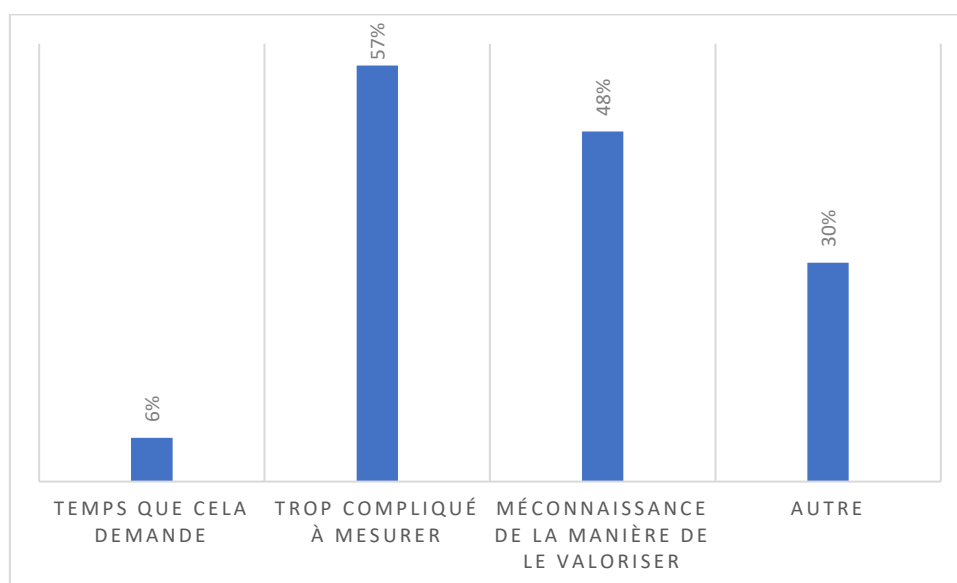
- Classique : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un CA et/ou un bureau ;
- Autre mode de gouvernance (Collégial : le Conseil d'Administration nomme des co-président.e.s qui partagent les responsabilités ; Collectif : les membres du Conseil d'Administration administrent ensemble l'association ; Direct : l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente).

## Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif, figure la présence de travail bénévole – ne faisant donc pas l'objet de rémunération – permettant à l'association de mettre en œuvre des actions dans le cadre de son projet.

En effet, 45% des associations font l'effort de faire figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d'activité.

**Tab. 13. Motifs de la non-valorisation des heures bénévoles**



*L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.*

---

<sup>7</sup> Artis, A et Ribeiro, L. (2021). « La diversité des formes de gouvernance dans le réseau d'associations Aquila » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. » .Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS

Parmi les différents motifs d'explication, 57% cela s'explique par la complexité de comptabiliser précisément le temps de bénévolat dans leur association. Pour 48% la méconnaissance de la manière de valoriser les heures bénévoles est aussi une raison.

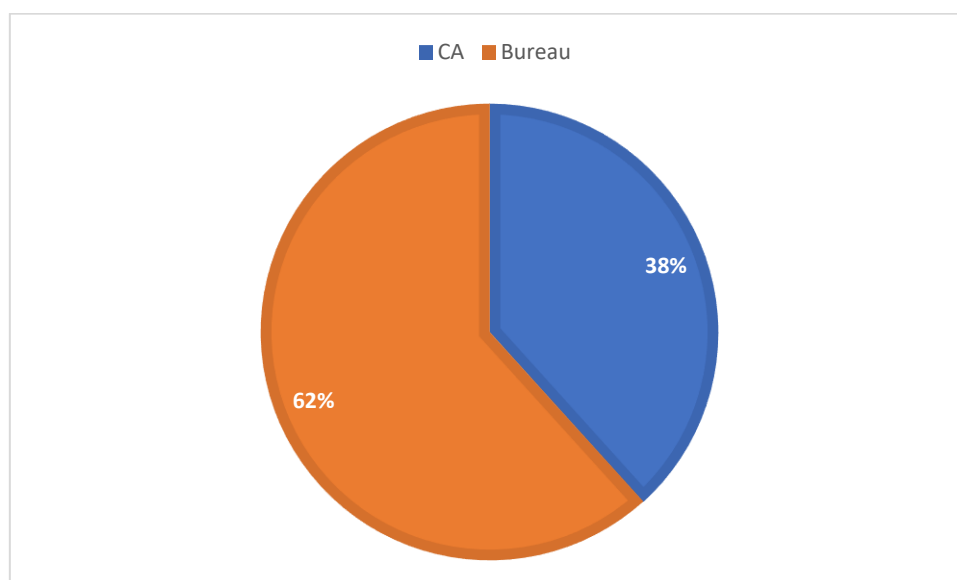
Au vu des réponses, il semble qu'un accompagnement spécifique des associations quant à la manière d'opérer la valorisation horaire et comptable du bénévolat permettrait de lever les freins existants.

## Les modes de gouvernance

96% des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un président, un secrétaire et un trésorier. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national, environ 90% des associations ont un bureau dans leur gouvernance.

Le secteur défense d'intérêts économiques, développement local est le secteur le plus représenté dans d'autres types de gouvernance.

**Tab. 14. Présence de CA et bureau**



*L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.*

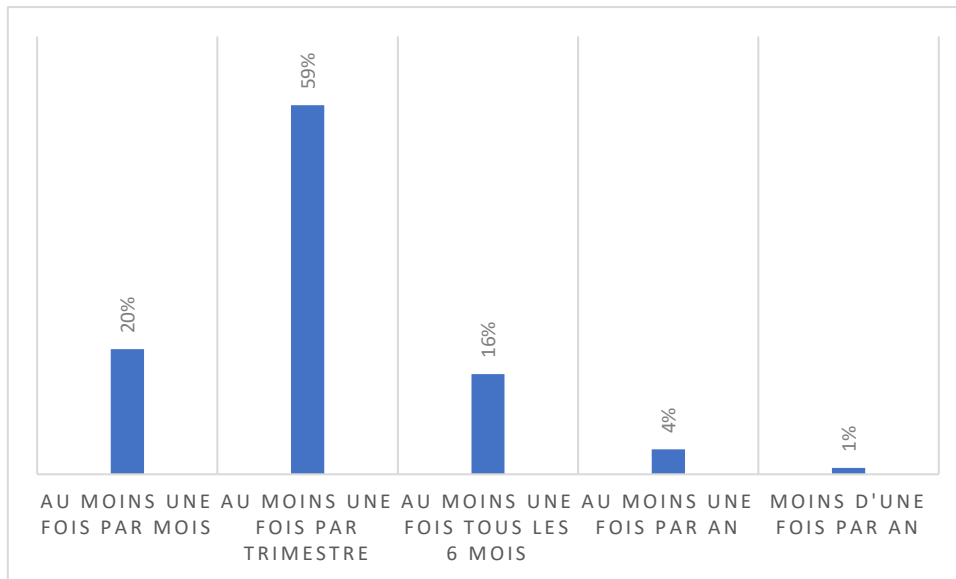
En cohérence avec le mode de gouvernance classique de la majorité des associations, 62%, ont un bureau dans leur gouvernance.

## Les conseils d'administration et bureau

En moyenne, les conseils d'administrations sont composés de près de 11 membres, dont une légère majorité de femmes (51%).

En moyenne, les bureaux sont composés d'environ 5 membres, dont 50% de femmes.

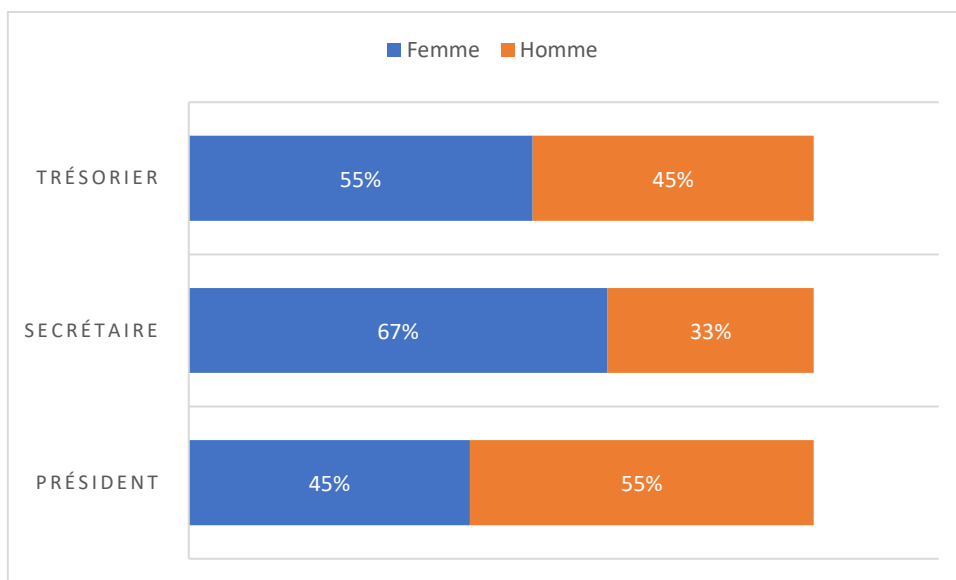
**Tab. 15. Fréquence des réunions de CA**



**59%** des associations se réunissent, à minima, **tous les 3 mois** et rares sont celles qui ne se réunissent pas annuellement. Les associations à Metz ont des rencontres fréquentes, cela pourrait indiquer une bonne vie démocratique.

## Profil des dirigeants

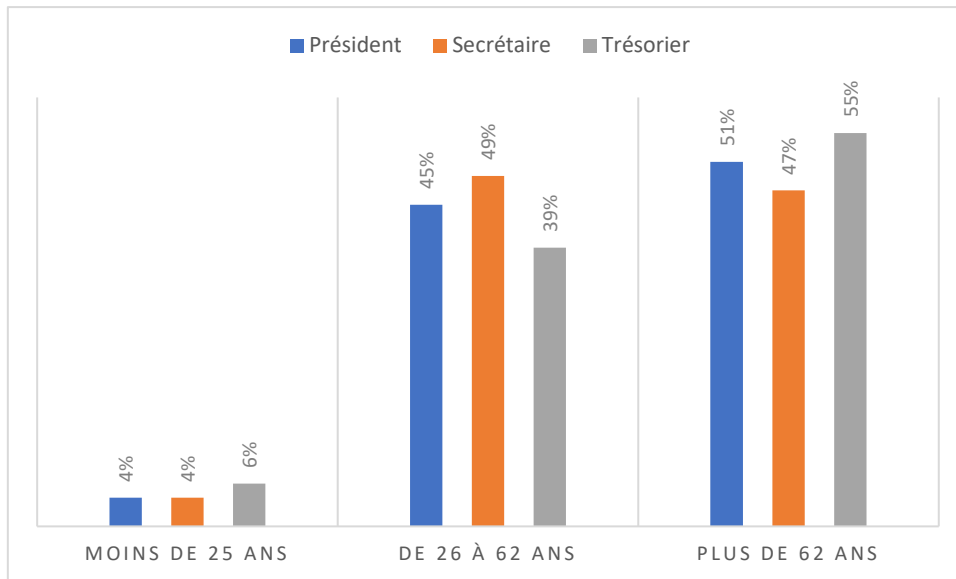
**Tab. 16. Sexe des dirigeants associatifs**



En cohérence avec les tendances nationales, Metz compte une majorité de femmes aux postes de trésorerie et secrétaire, mais pas dans la présidence des associations.

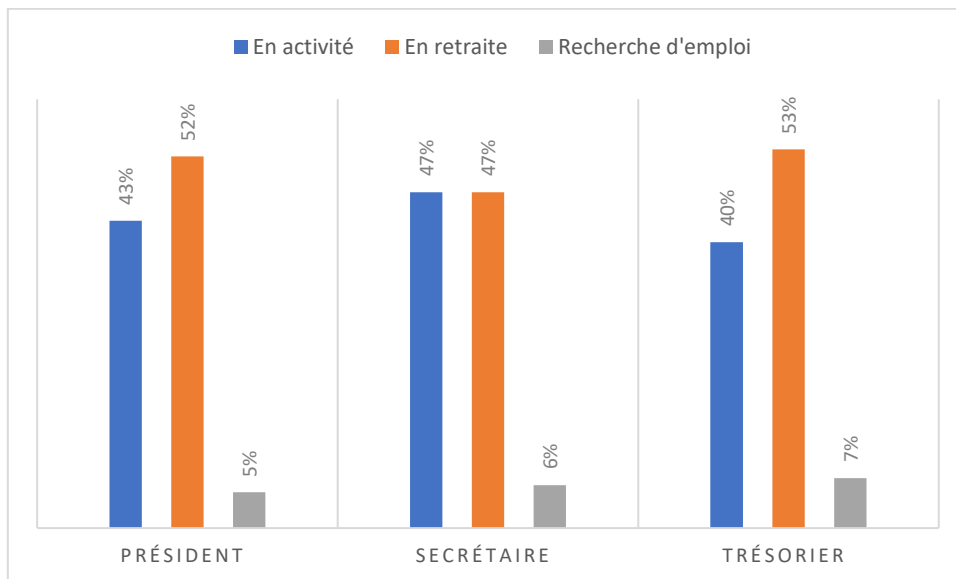
Nous pouvons observer que le secteur sportif et opinion, défense de droits et des causes ont majoritairement un président homme.

**Tab. 17. Age des dirigeants associatifs**



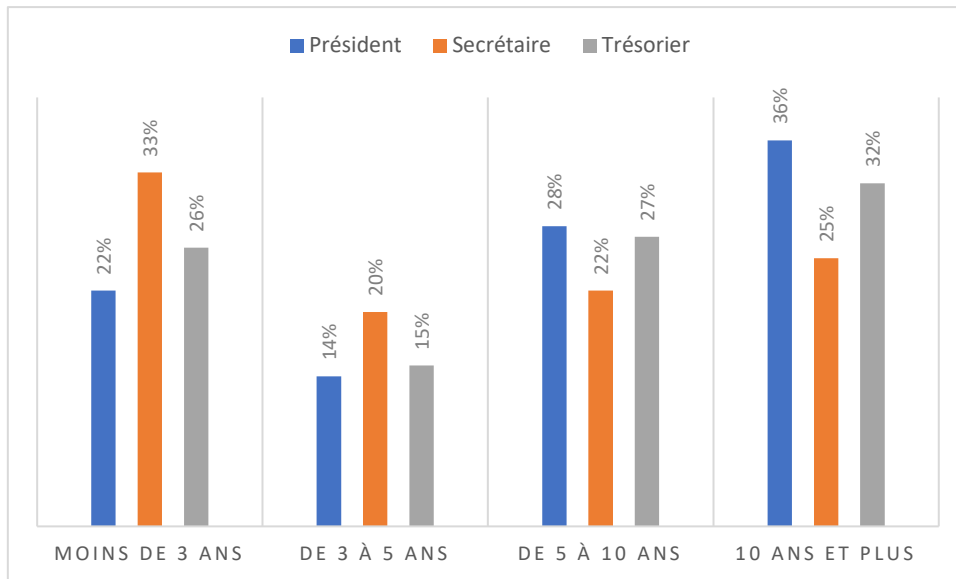
Les dirigeants ont, dans leur majorité, entre 26 et 62 ans. Nous constatons une faible représentation des moins de 25 ans dans la gouvernance associative. Ces éléments concordent avec ce qui est observé nationalement, et ne montrent pas d'évolution particulière dans le temps.

**Tab. 18. Statut d'activité des dirigeants associatifs**



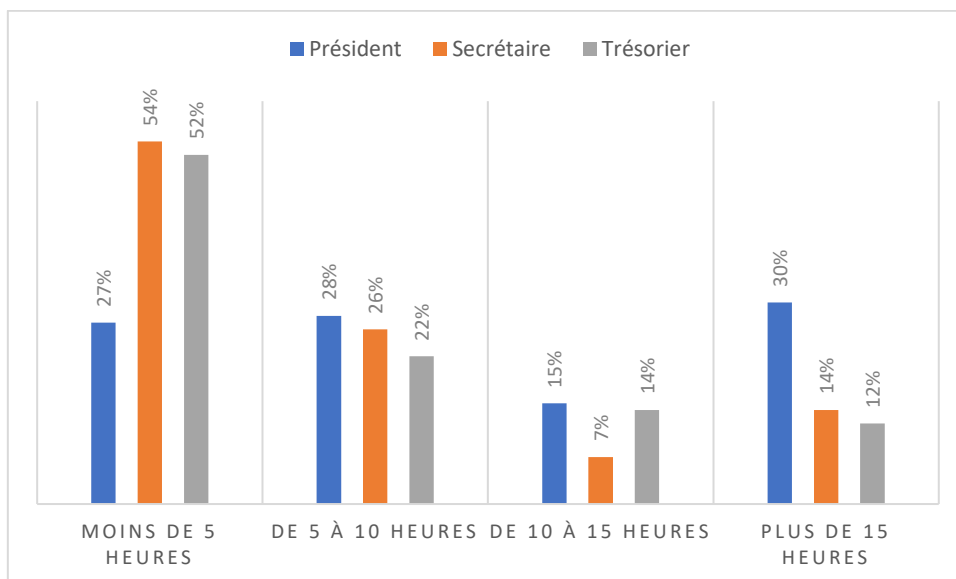
Le statut d'activité des dirigeants associatifs est cohérent avec leur répartition par âge. La majorité de dirigeants occupant l'un des trois postes du bureau est en activité. Ce qui est en cohérence avec les résultats au niveau national.

**Tab. 19. Ancienneté des dirigeants associatifs**



En moyenne un dirigeant a 9 ans d'ancienneté. Environ 36% des présidents ont moins de 5 ans d'ancienneté (au niveau national 54,4% ont moins de 5 ans d'ancienneté), tandis qu'environ 36% ont plus de 10 ans d'ancienneté.

**Tab. 20. Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants associatifs à la gestion de l'association**

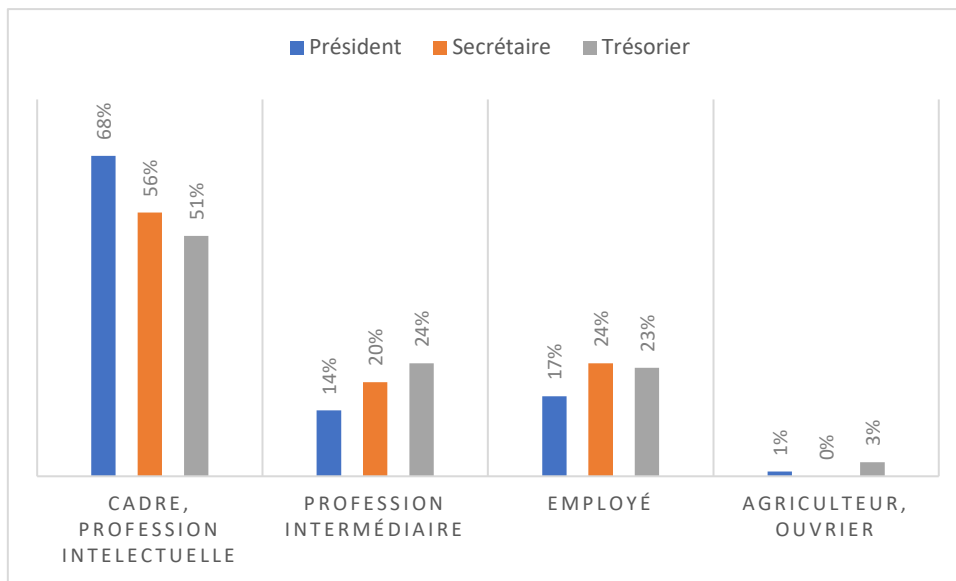


*Lecture : 30% des Présidents consacrent plus de 15 heures chaque semaine pour l'association.*

Tous les postes de gouvernance associative investissent majoritairement moins de 5h par semaine pour l'association. À l'inverse, une majorité de Présidents consacre plus de 5h par semaine à l'association, et ils sont même 30% à y consacrer plus de 15 heures.



**Tab. 21. Les catégories socio-professionnelles des dirigeants associatifs**



Les cadres et professions intellectuelles sont la catégorie socio-professionnelle la mieux représentée pour les trois postes des bureaux associatifs à Metz. A l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs sont largement sous-représentés à la tête des associations.

## Les moyens des associations

### L'emploi salarié

#### **Encadré méthodologique**

Dans cette partie, les données présentées proviennent de l'INSEE, source FLORES 2021 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur.

Il existe une distinction entre une association employeuse – doté d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de SIREN qui lui est propre – et un établissement associatif employeur – géographiquement individualisé, comme l'atteste un numéro de SIRET spécifique, mais juridiquement dépendant d'une unité légale de rattachement : une association. Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

## Les chiffres clés de l'emploi associatif à Metz

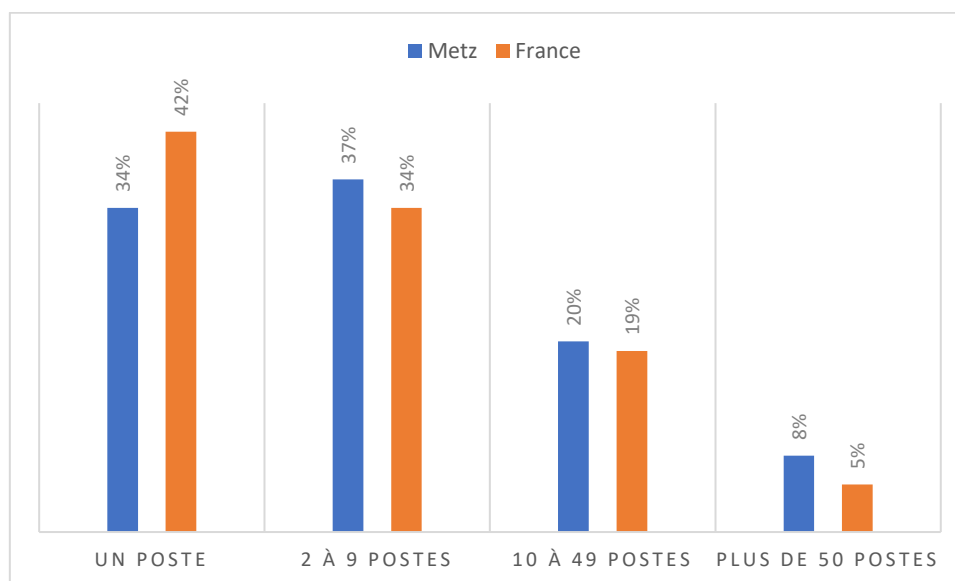
L'importance économique du monde associatif est souvent sous-estimée. Ces chiffres clefs montrent l'importance des associations pour l'activité économique de la ville.

<b>Nombre d'établissements<sup>8</sup> employeurs</b>	504
<b>Part des établissements associatifs</b>	9,5%
<b>Nombre de salariés associatifs</b>	7 432
<b>Nombre d'ETP</b>	5 751
<b>Montant des rémunérations brutes du secteur associatif (en millions)</b>	188

Selon les associations répondantes de l'enquête OLVA à Metz, 79% des associations employeuses déclarent que l'emploi associatif est stable.

## Taille des établissements

Tab. 22. Répartition des établissements associatifs par taille d'effectif

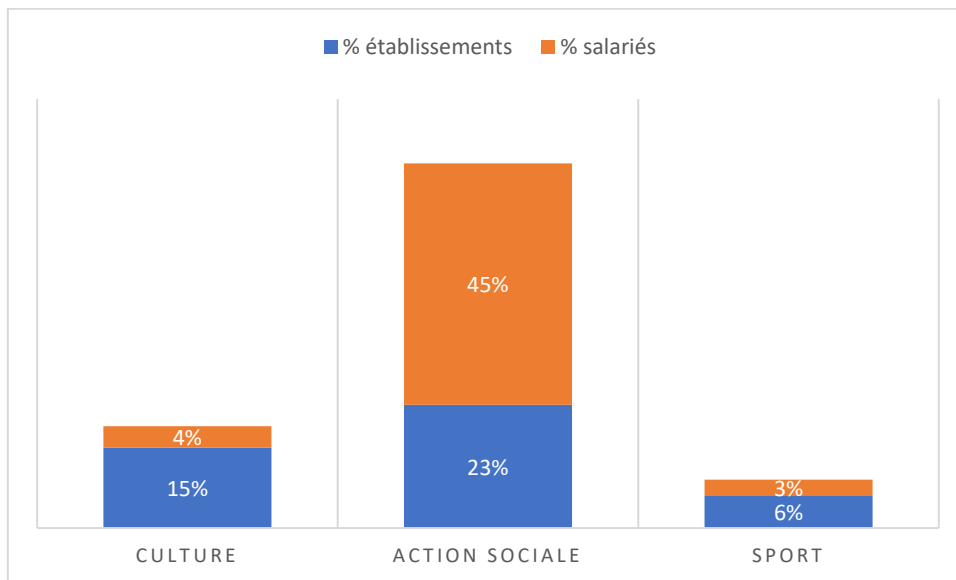


À Metz, la répartition des établissements associatifs par taille d'effectif est très proche des données nationales.

<sup>8</sup> Attention il convient de distinguer établissement et associations. Une association peut compter plusieurs établissements. Pour l'étude des structures employeuses, nous employons la notion d'établissements qui est précise pour une étude à l'échelle locale.

## L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité

Tab. 23. Répartition des établissements employeurs et des postes selon le secteur d'activité

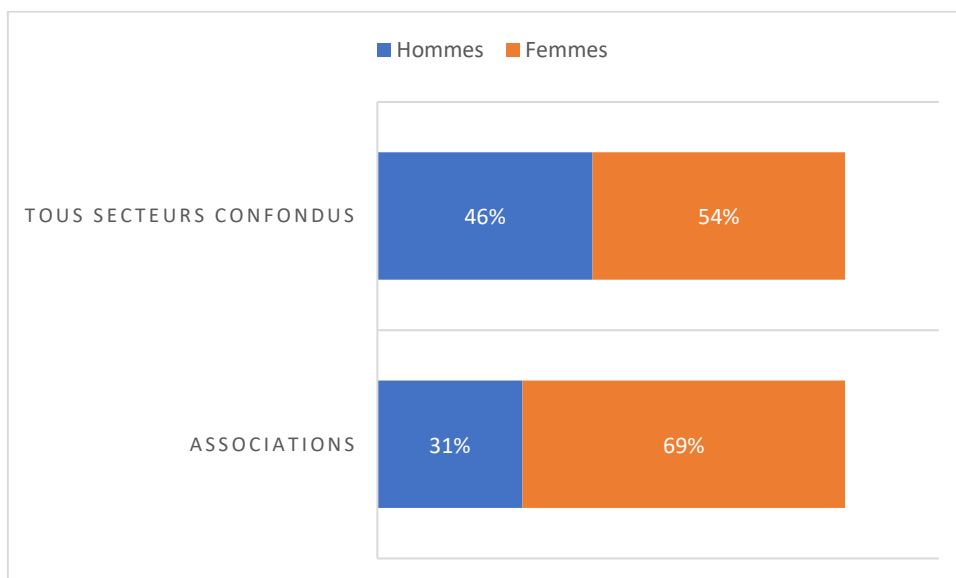


Lecture : À Metz le secteur de l'action sociale regroupe 23% des établissements employeurs et 45% des salariés associatifs.

Le secteur de l'action sociale est celui qui concentre la plupart des établissements employeurs et des salariés. À l'inverse, le secteur culturel représente une large part en nombre d'établissements mais uniquement 4% des postes salariés.

## Caractéristiques de l'emploi associatif

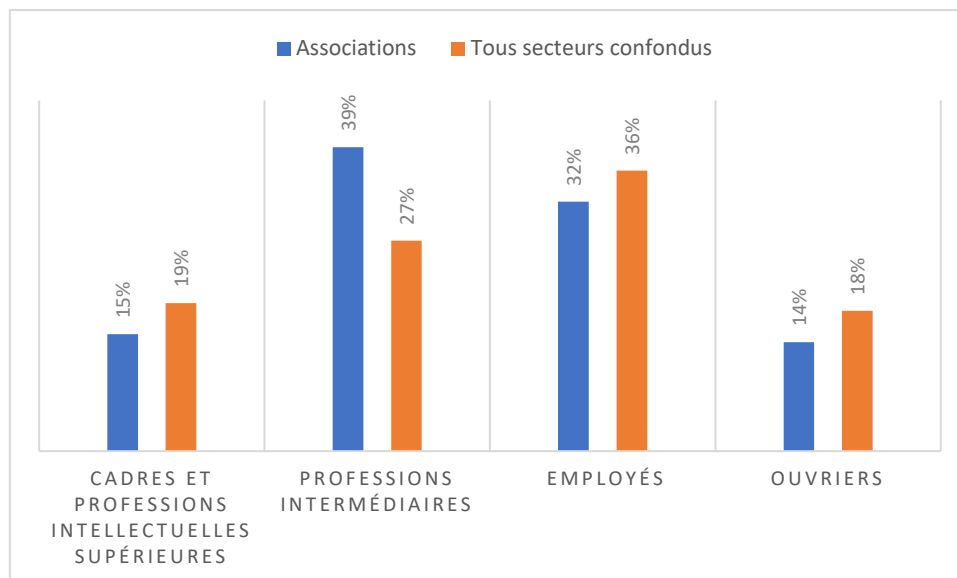
Tab. 24. Les salariés associatifs selon leur sexe



Les **femmes** occupent **69% des postes salariés associatifs** à Metz. Cette féminisation des postes est propre au secteur associatif car dans l'ensemble de l'activité économique de la ville, les hommes occupent 46% des postes salariés. Ce constat est resté en

cohérence avec les résultats nationaux. En effet, une part importante des postes associatifs se situe dans les secteurs de l'action sociale, de la santé et de l'éducation où les emplois sont plus féminisés.

**Tab. 25. Les salariés associatifs selon leur catégorie socio-professionnelle**

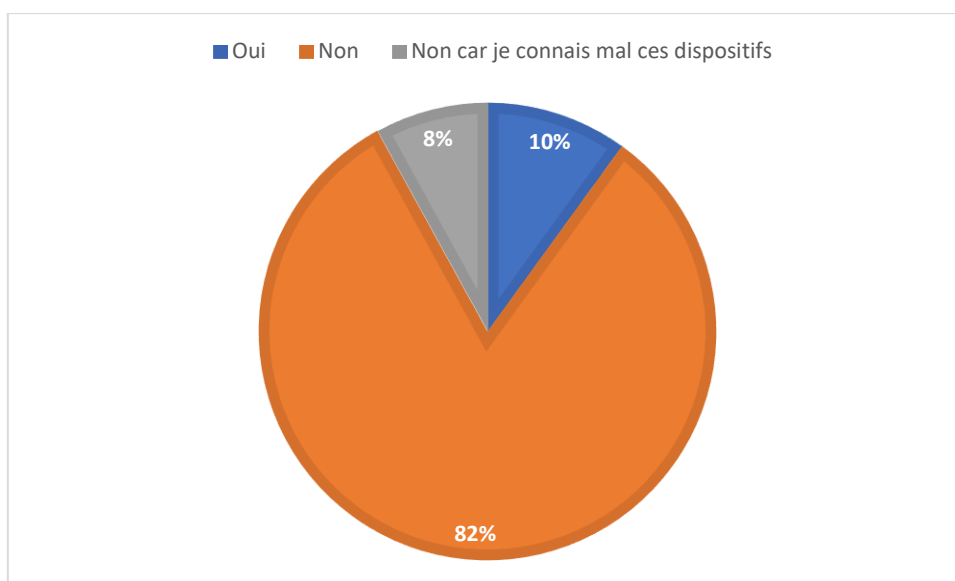


Les professions intermédiaires et les employés représentent 71% des postes associatifs alors qu'elles représentent 63% des postes tous secteurs confondus. A l'inverse, la part des cadres est moindre dans le secteur associatif en comparaison de l'ensemble des postes du territoire.

### Mutualisation de l'emploi associatif

Seulement 9% des associations envisagent la mutualisation de l'emploi associatif. 49% de ces associations envisagent la mutualisation des emplois liés à l'administration de l'association.

## Accueil de volontaires



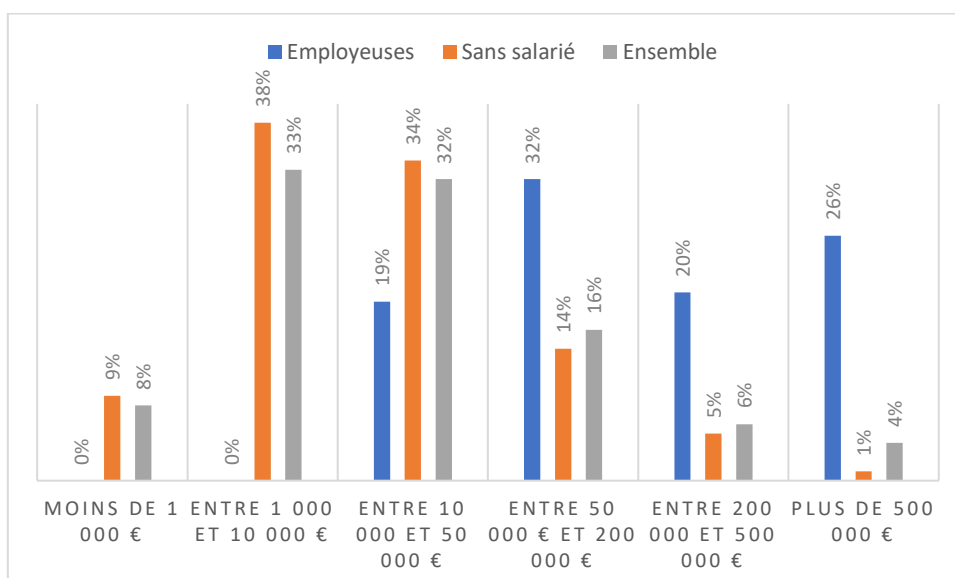
La majorité des associations n'ont pas eu recours à des volontaires.

## Les financements

### Le montant des comptes

Dans cette partie, nous abordons les ressources des associations en étudiant le volume et la composition des comptes des associations, ainsi que les financements publics dont bénéficie le secteur.

**Tab. 26. Répartition des associations selon le montant des comptes 2019**

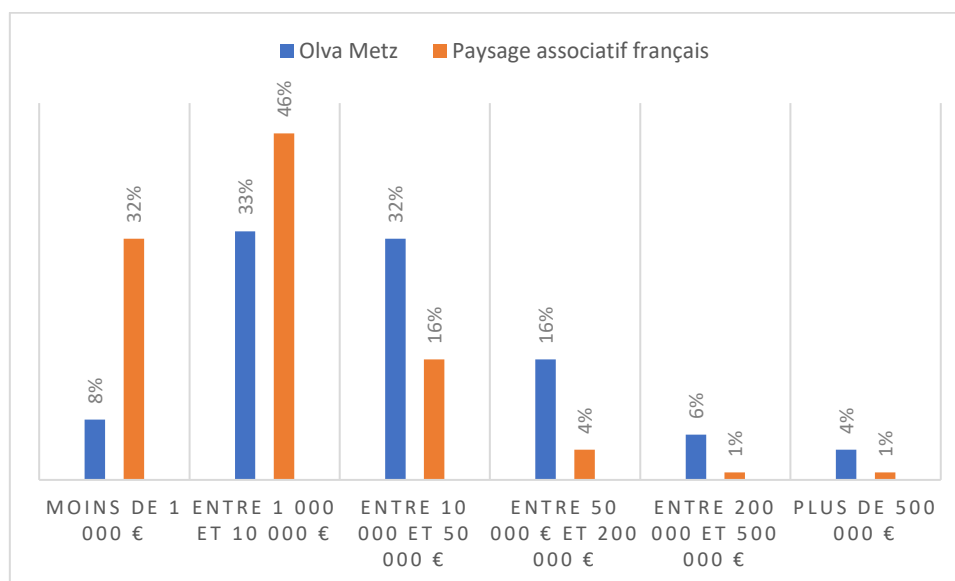


Le recours à l'emploi est évidemment un élément distinctif lorsqu'on étudie les budgets des associations ; les charges de personnel étant bien souvent le poste le plus important des comptes d'une association.

47% des associations sans salarié disposent d'un budget inférieur à 10 000 € dont 9% dispose d'un budget inférieur à 1 000€. A l'inverse, 78% des associations employeuses ont un budget qui dépasse les 50 000 €.

Parmi les associations qui ont plus de 500 000 € de budget, l'action sociale est le secteur le plus représenté. Au contraire, le secteur de l'environnement est le plus représenté parmi les associations qui ont moins de 1 000 € de budget.

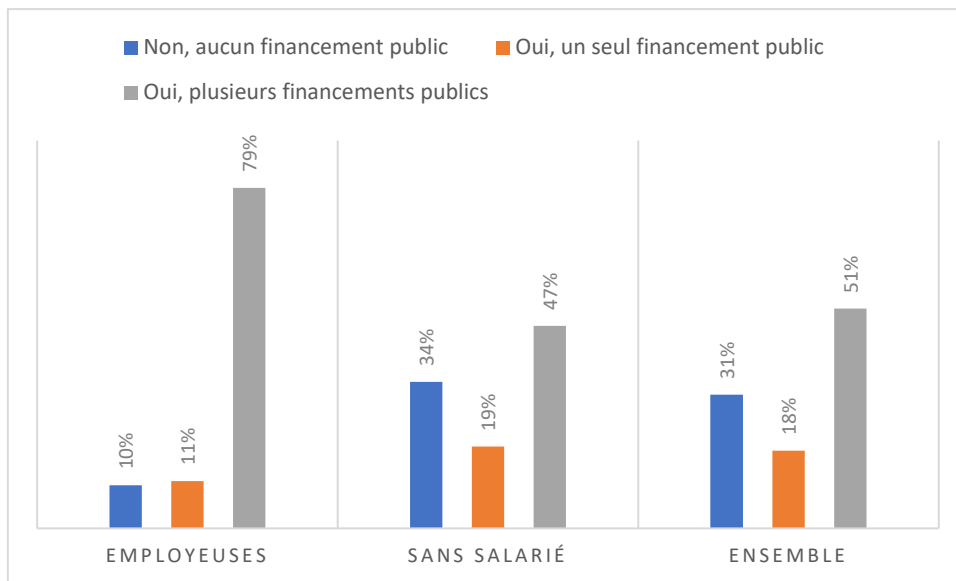
**Tab. 27. Comparaison du montant des comptes entre l'enquête OLVA à Metz et le Paysage Associatif Français**



La comparaison des données de l'enquête OLVA de Metz et celles du Paysage Associatif Français paru en 2023, concernant la répartition des associations selon leur budget annuel, décrit une structure différente.

Les très gros budgets sont plus fortement représentés. Les modalités de diffusion ont eu pour effet de toucher davantage les associations affiliées à des réseaux ou des fédérations, ou encore des associations employeuses (normalement avec un budget plus conséquent). Ces différents biais entraînent une surreprésentation des moyennes et grandes structures associatives.

**Tab. 28. Les financements publics**



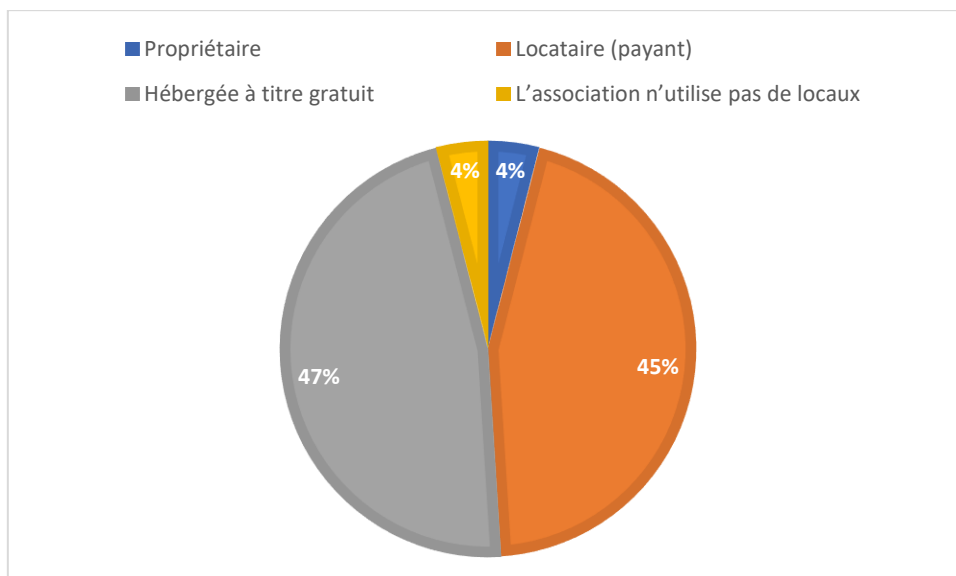
79% des associations employeuses affirment avoir plusieurs financements publics. 34% des associations sans salarié déclarent n'avoir aucun financement public.

Parmi les associations sans accès aux financements publics, le secteur de la santé est le plus représenté.

**Pour les associations qui ont déclaré avoir un seul financement public, la commune est, de loin, le premier financeur des associations (56%).** Le département est le second financeur le plus important pour le monde associatif et constitue 22% des financements publics des associations.

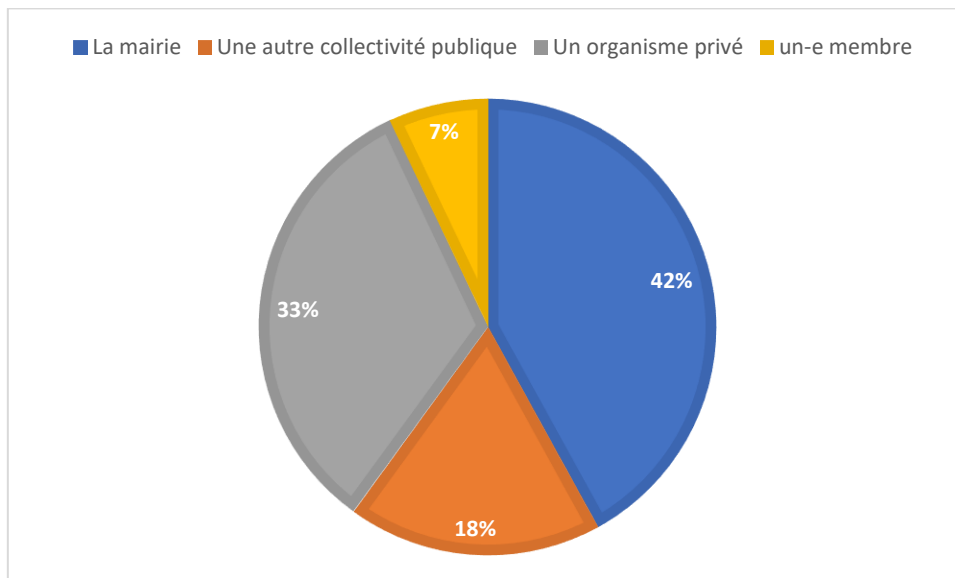
## Les locaux

**Tab. 29. Statut d'occupation des locaux**



47% des associations sont hébergées à titre gracieux, 45% versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités et une infime minorité est propriétaire des locaux occupés – 4% de l'ensemble des structures associatives.

**Tab. 30. Hébergeurs des associations locataires et hébergées gratuitement**



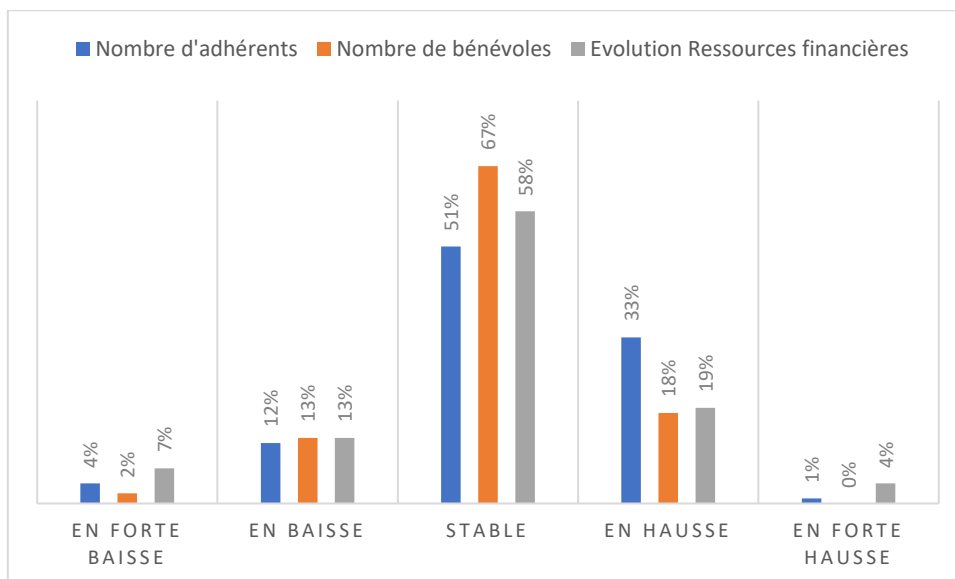
Parmi les associations hébergées à titre gratuit ou locataires, 42% le sont par la Ville. Ce qui en fait le premier hébergeur des associations pour des locaux permanents ou pour des activités temporaires. Notons que le mode de diffusion de l'enquête influe certainement sur ce résultat.

Parmi le 42% des associations hébergées à titre gracieux par la ville de Metz, la majorité sont des associations employeuses (52%) du secteur sportif ou de loisirs (27% et 22% respectivement).



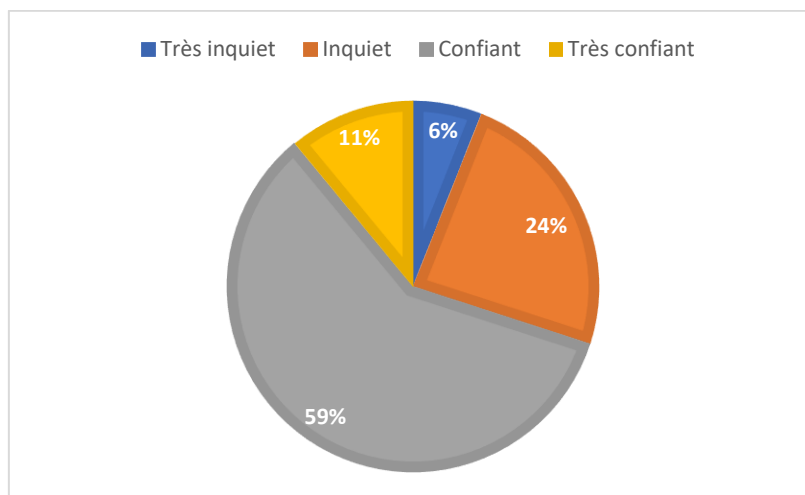
## Les perspectives des associations

Tab. 31. Evolution des principaux indicateurs pour le futur de l'association



Les associations envisagent la stabilité des indicateurs dans le futur.

Tab. 32. Le degré de confiance des associations

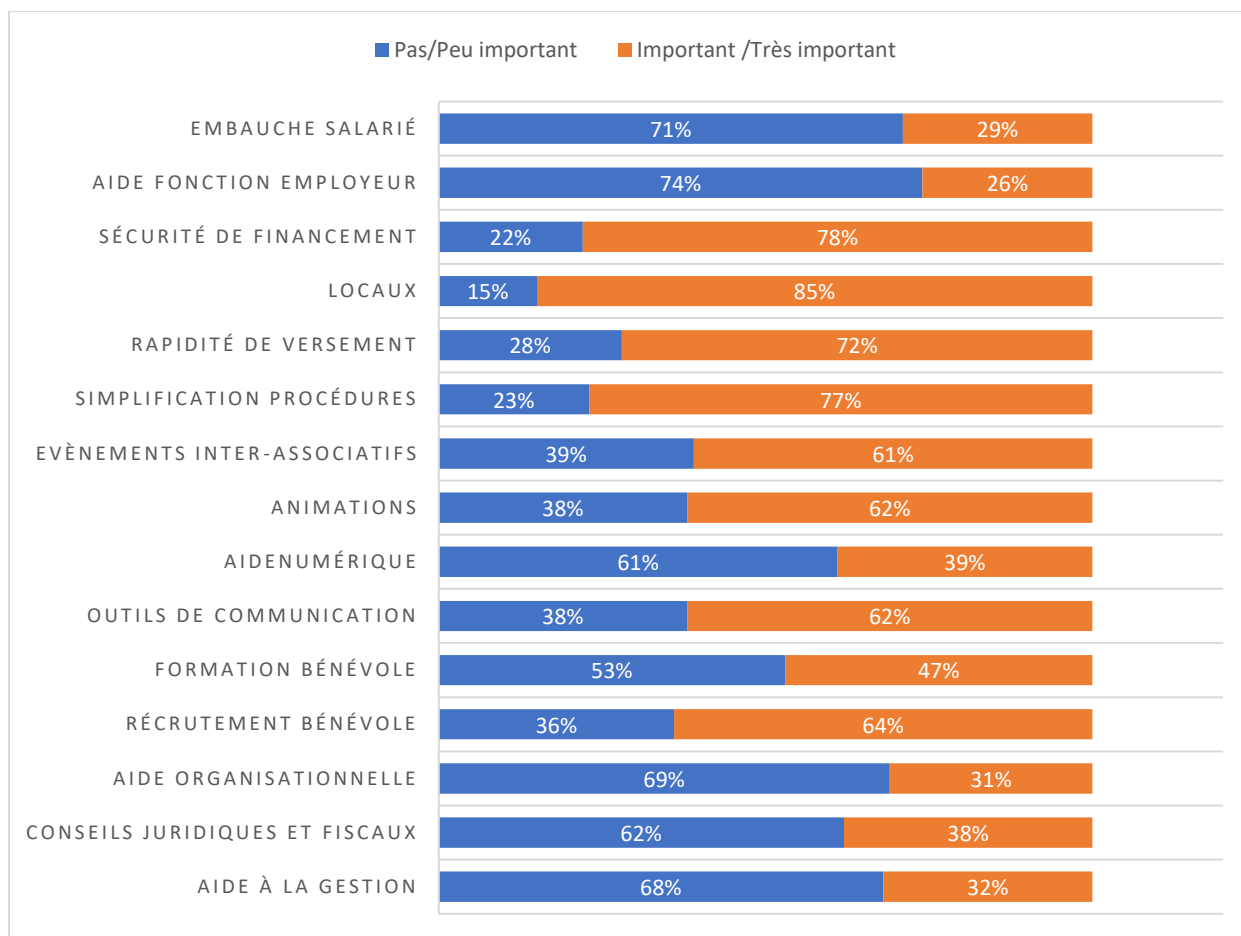


70% des associations se disent confiantes en ce qui concerne l'avenir.

## Les difficultés et besoins des associations

### Les principaux besoins exprimés

**Tab. 33. Principaux besoins exprimés**



*L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.*

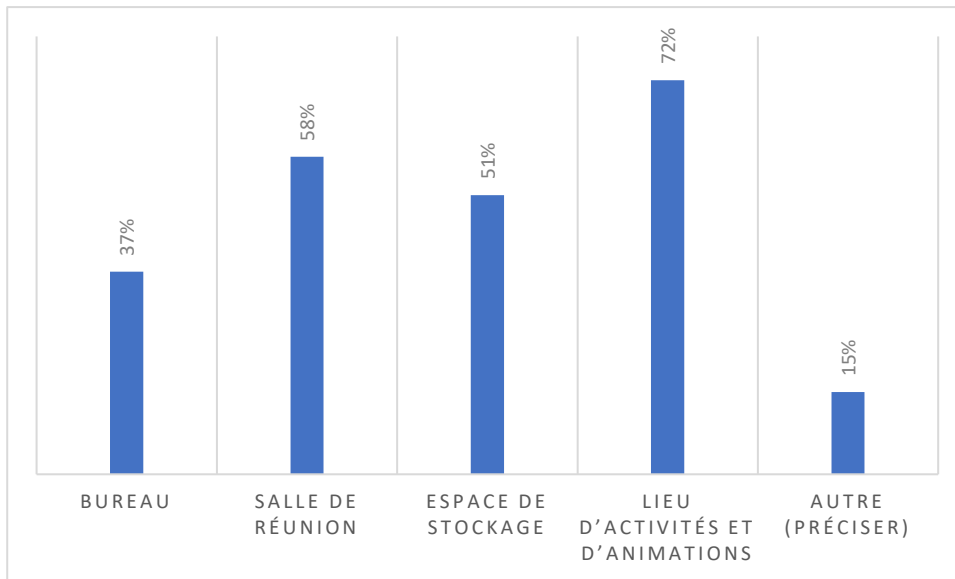
*Lecture : 85% des associations estiment que la mise à disposition de locaux est un besoin nécessaire pour le développement de leur association.*

**La mise à disposition de locaux est le principal besoin des associations.** Ce besoin est largement partagé par les associations employeuses comme sans salarié.

Ensuite, les associations s'attachent aux **enjeux financiers**, qu'il s'agisse de la simplification des procédures administratives (77%), notamment les procédures de demande de subventions, ou encore de la sécurité des financements dans le temps (78%), avec des attentes en termes d'engagements pluriannuels permettant de gagner en visibilité.

**L'aide dans le recrutement de nouveaux bénévoles** est également fortement souhaitée (64%).

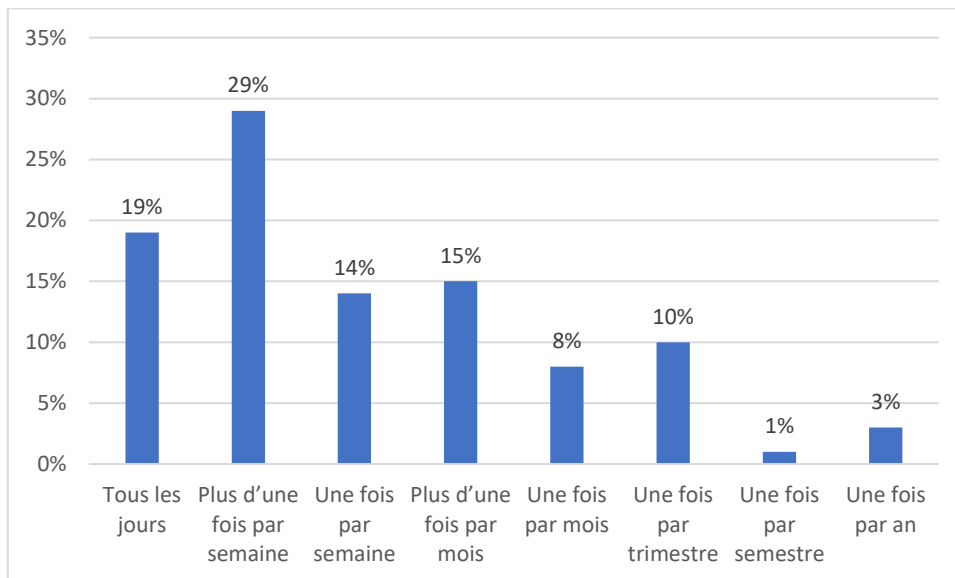
**Tab. 34. Les besoins d'utilisation des locaux**



*L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.*

72% des associations ont besoin d'un lieu pour réaliser leurs activités et animations. Ce besoin est principalement représenté chez les associations culturelles.

**Tab. 35. Fréquence d'utilisation des locaux**

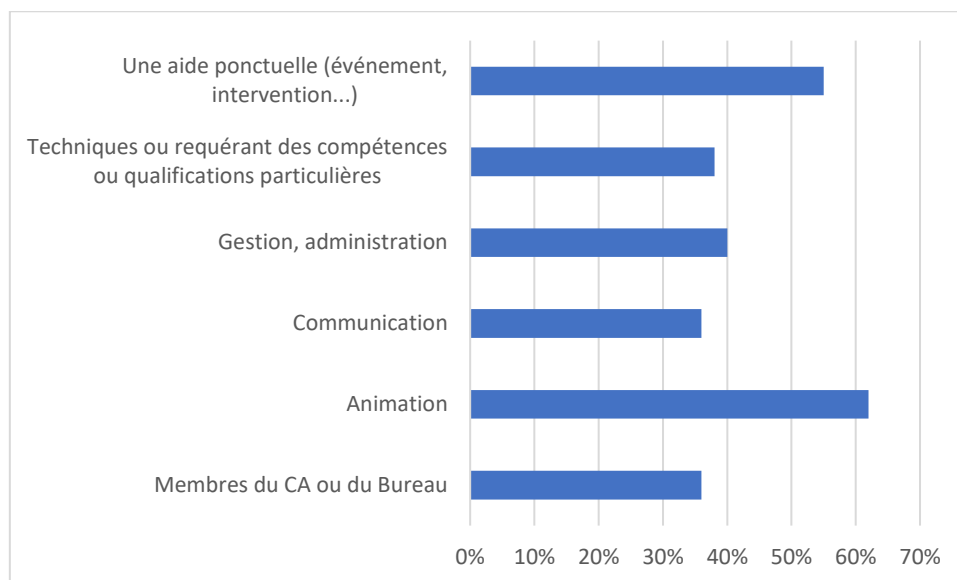


29% des associations qui ont déclaré avoir besoin d'un local, en ont besoin plus d'une fois par semaine.

## Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances

59% des associations manquent de bénévoles pour mener leur projet.

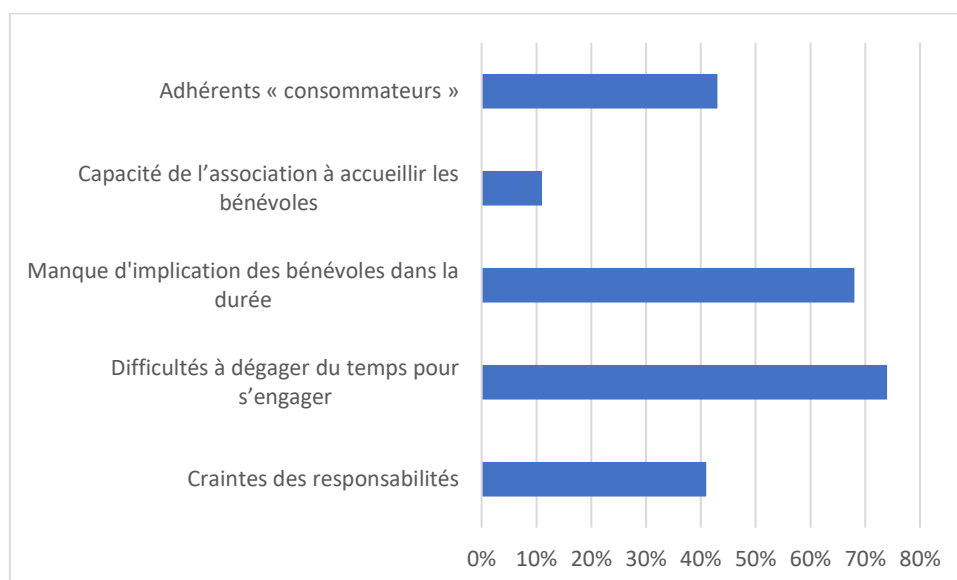
**Tab. 36. Les fonctions pour lesquelles l'association ressent des besoins en bénévolat**



*Lecture : 62% des associations qui manquent de bénévoles ont besoin de bénévoles pour une aide ponctuelle ou pour la communication. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Le besoin le plus exprimé correspond à de l'aide dans l'animation, 62% des associations et pour une aide ponctuelle sur des éléments très opérationnels lors d'un événement ou pour une intervention spécifique la communication, 55%.

**Tab. 37. Motifs du manque de bénévoles**



*Lecture : 74% des associations qui manquent de bénévoles estiment que cela est dû à des difficultés des bénévoles à dégager du temps pour s'engager. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

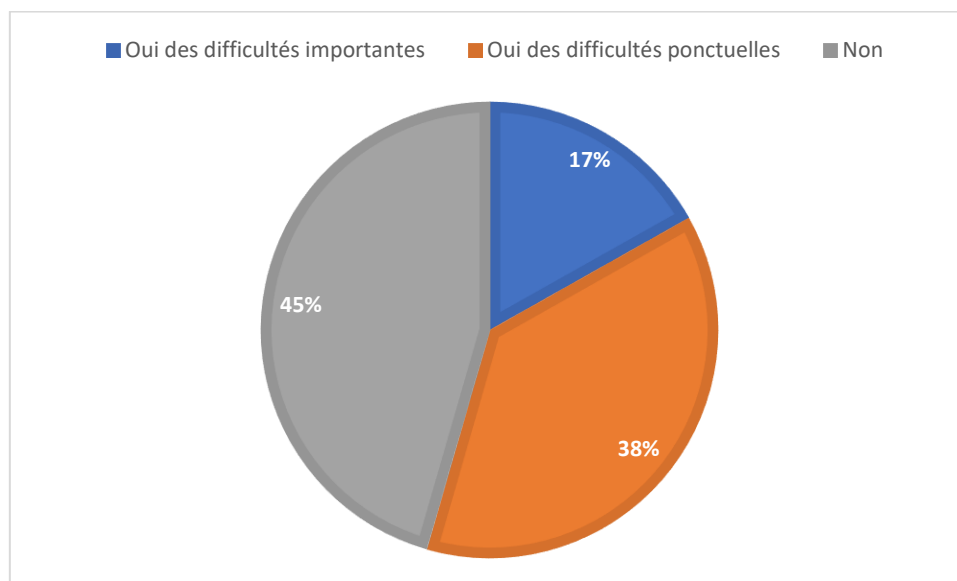
Le manque de temps est le premier motif du manque de bénévoles cité par les associations. Il semble donc important de travailler sur la forme des missions proposées par les associations pour favoriser l'engagement, d'autant que le type de bénévolat le plus sollicité est une aide ponctuelle.

Le manque d'implication des bénévoles dans la durée est également une préoccupation importante des associations. En effet, les mutations actuelles de l'engagement, notamment la disparition de la figure du militant au profit d'un engagement au projet, interroge le fonctionnement des associations et les invite à repenser les cadres des missions bénévoles.

Le caractère « consommateur » des adhérents est également un motif important du manque de bénévole. Il s'agit pour les associations de repenser leur rapport à leurs membres et de réfléchir aux manières de mieux les impliquer dans le projet de l'association.

Enfin, la crainte des responsabilités est également un frein à l'engagement. Cela rejoint la difficulté que les associations rencontrent à trouver des bénévoles pour le conseil d'administration ou le bureau.

**Tab. 38. Les difficultés de renouvellement des gouvernances**



38% des associations rencontrent des difficultés ponctuelles dans le renouvellement des membres de leur CA ou de leur Bureau.

## Autres difficultés

Les associations ont également pu s'exprimer concernant les autres difficultés qu'elles rencontrent :

**Tab. 39. Autres difficultés rencontrées**

	Fréquence
L'accès aux financements publics	54 %
La relation aux médias	38 %
La relations aux institutions, organismes publics	32 %
L'autofinancement	29 %
La méconnaissance des dispositifs, réglementations...	21 %
La gestion de l'équipe bénévoles	19 %
La formation des bénévoles	18 %
Des dispositifs existants mais non adaptés	13 %
La concurrence	10 %
L'accès aux financements bancaires	6 %
L'accès aux marchés	6 %
La gestion de l'équipe salariée	4 %
La formation des salariés	4 %
Des conflits entre bénévoles	3 %
Des conflits entre salariés	0%
Des conflits entre salariés et bénévoles	0%
Total/ répondants	258 %

*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

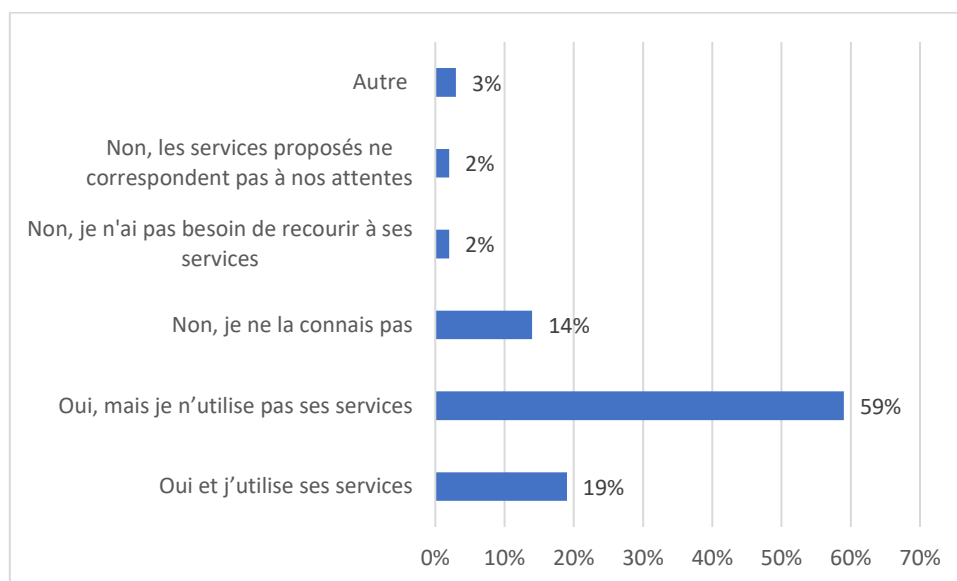
Les associations semblent être confrontées aux difficultés liées à l'accès aux financements publics (54%) et à la relation aux médias (38%).

## **La relation entre les associations et la ville de Metz**

*Le mode de diffusion via la MDA ou des services de la vie associative a certainement influencé la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.*

### **Connaissance du service vie associative de Metz**

**Tab. 40. Connaissance des services proposés par la ville**



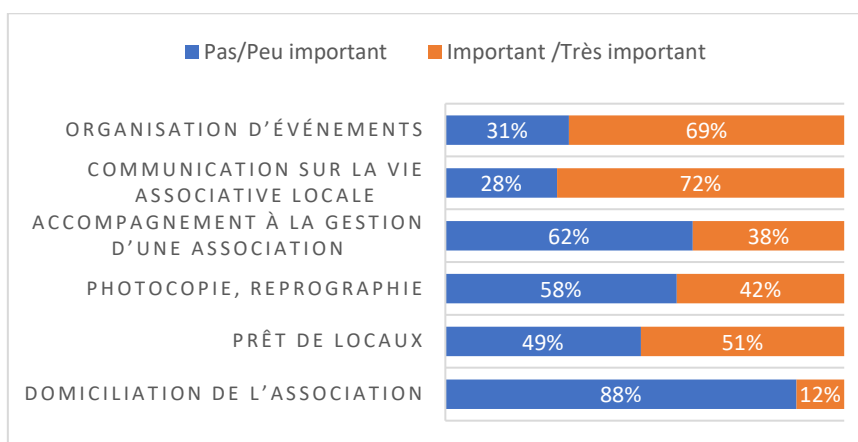
59% des associations connaissent le service d'appui à la vie associative de la Ville, mais n'utilisent pas les services proposés.

Ces associations sont principalement des secteurs d'action caritative et opinion et défense des droits et des causes. Parmi le 14% des associations qui ne connaissent pas les services proposés par la ville, le secteur environnemental est le mieux représenté.

77% des associations connaissent d'autres acteurs de soutien à la vie associative.

## Les attentes des associations vis-à-vis du service vie associative

**Tab. 41. L'importance du service vie associative**



*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Il semblerait que les associations trouvent important la communication sur la vie associative locale (72%) et l'organisation d'événements (69%).

**Tab. 42. Les attentes des associations**

	Fréquence
Mise à disposition de salles pour vos AG, réunions ou conférences	72 %
Temps-forts associatifs, conférences, débats, rencontres, ...	48 %
Mise à disposition et mutualisation de matériel communal	46 %
Mise à disposition de matériel de reprographie (photocopieuse, massicot, ...)	42 %
Mise à disposition d'autres types de locaux d'activités (salles de pratiques artistiques ou sportives)	42 %
Accompagnement budgétaire (instruction de subventions, comptabilité, ...)	42 %
Agenda associatif	41 %
Orientation vers des partenaires	36 %
Accompagnement à la mise en place de manifestations associatives	34 %
Wifi gratuit	30 %
Centre de documentation aux associations	28 %
Centralisation et stockage de matériel associatif	28 %
Espace d'exposition	26 %
Mise à disposition de bureaux de travail	24 %
Formations en soutien aux compétences bénévoles ou de gouvernance	20 %
Domiciliation de votre association avec boîte aux lettres	19 %
Mise à disposition de bureaux pour les permanences	18 %
Bureaux pour une pépinière de nouvelles associations	13 %
Espace informatique en libre-service	13 %



Espace fab lab	6 %
Total/ répondants	628 %

*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Les associations semblent avoir des attentes principalement autour de la mise à disposition des salles (72%) et dans l'organisation des temps forts associatifs (48%).

**Tab. 43. Les services que les associations sont prêtes à payer**

	Fréquence
Un service de communication	37 %
Un service de mise à disposition de matériel	31 %
Un accompagnement pour répondre aux appels à projet ou accéder aux financements publics	28 %
Des conférences ponctuelles animées par un professionnel de la vie associative	27 %
Des espaces ou évènements favorisant les rencontres entre les associations d'un territoire	18 %
Un service d'aide dans les démarches	18 %
Un service de mise à disposition de bénévoles	17 %
Autre (préciser)	12 %
Un service de permanence-conseil pour créer/gérer une association	8 %
Une salle informatique et de l'aide à l'utilisation des outils informatiques	7 %
Total/ répondants	196 %

*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Il semblerait que les associations soient prêtes à payer plutôt pour des services liés à la communication (37%) et à la mise à disposition de matériel (31%).

## Les thématiques de formation

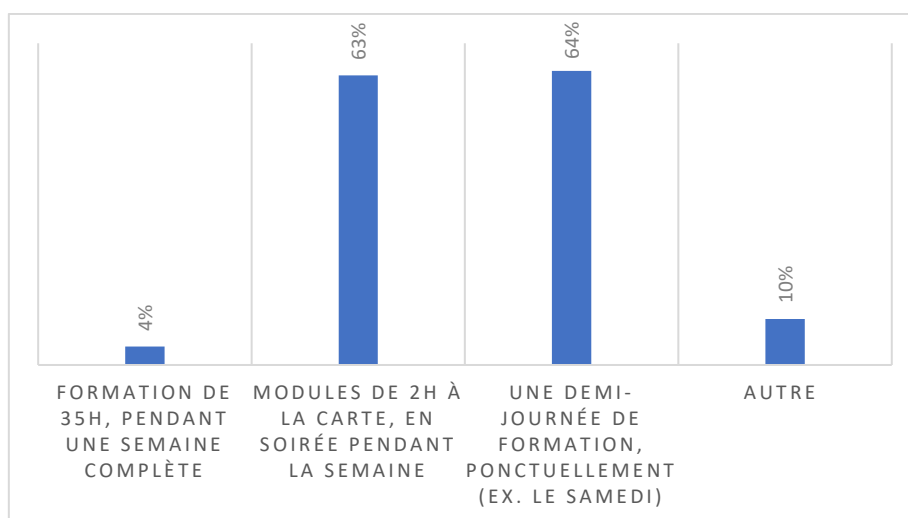
**Tab. 44. Thématiques des formations**

	Fréquence
La montée en compétences des bénévoles	65 %
L'informatique et le numérique	39 %
La gestion de projet associatif	35 %
Le monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics	26 %
Les finances associatives	23 %
Les ressources humaines associatives	23 %
Les principes fondamentaux des lois locales et nationales	16 %
Autre (préciser)	13 %
L'organisation et la gouvernance	6 %

*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

Les associations semblent être plus intéressées par des thématiques autour de la montée en compétence des bénévoles.

**Tab. 45. Le format des formations**



*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.*

64% des associations préfèrent des formations d'une demi-journée, et 63% des modules d'une durée de 2 heures.

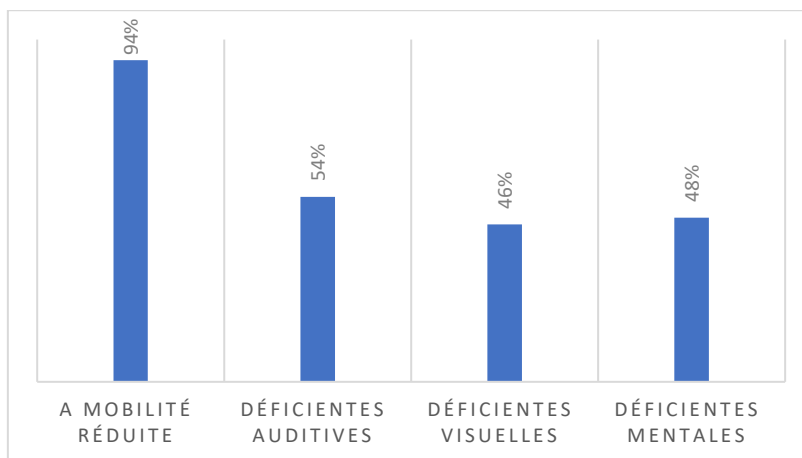
## **Focus sur la transition écologique**

50% des associations déclarent mettre en place des actions en faveur de la transition écologique et 21% sont prêtes à commencer à mettre en place ce type d'action.

La majorité des actions mises en place sont liées au tri de déchets, au covoiturage et à l'achat des matériaux recyclés.

## Focus sur l'inclusion

Tab. 46. L'accessibilité des publics



*Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%*

La majorité des associations mettent en place des moyens pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. En revanche 83% des associations ne font pas d'accueil LSF.

## Conclusion

### *Observer ...*

Ce panorama permet de mesurer l'importance et la diversité de la vie associative à Metz. Présentes dans de multiples domaines tels que la culture, le sport, l'éducation, la solidarité, et bien d'autres, les associations sont des actrices essentielles de la vie du territoire. Elles contribuent non seulement à l'animation et à l'attractivité locale, mais sont également des vecteurs essentiels du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le poids économique des associations en fait aussi un secteur important du dynamisme territorial, générant des emplois et des opportunités économiques.

Des besoins diversifiés s'expriment tant sur les moyens matériels (locaux, équipements, financements) que sur les moyens humains, notamment pour retisser les liens avec les adhérents et les bénévoles. Ce rapport invite donc les différents acteurs concernés, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou citoyens, à se saisir de ces enjeux pour co-construire les réponses adaptées et pérennes. **La collaboration entre ces acteurs est cruciale pour maximiser l'impact des actions associatives et répondre efficacement aux défis rencontrés.**

Outre les connaissances qu'il produit sur les réalités et les besoins du tissu associatif à Metz, l'Observatoire Local de la Vie Associative est un outil de partage et d'interconnaissance. Il permet de mettre en lumière les initiatives locales, de valoriser les bonnes pratiques et de favoriser les synergies entre les différentes associations. **En encourageant une collaboration étroite et continue, l'observatoire vise à créer un réseau solide et solidaire, où chaque acteur peut apporter sa contribution unique.** Ainsi, il ne saurait se résumer à une simple enquête, mais entend inscrire son action dans le long terme pour permettre d'entretenir un dialogue structuré et continu entre les acteurs du fait associatif sur le territoire de Metz.

### *... Pour agir*

Et comme le souligne cette citation : "L'observatoire est le phare qui éclaire notre avenir, car c'est en faisant ensemble, avec espoir et détermination, que nous bâtissons un territoire plus uni, dynamique et porteur de promesses pour les générations futures."

## Annexe

### La nomenclature des secteurs d'activité

Nomenclature détaillée (11 secteurs)	Nomenclature agrégée (7 secteurs)
Action humanitaire	Humanitaire, social, santé
Action sociale	
Santé	
Défense des droits et des causes	Défense des droits et des causes
Environnement	
Loisirs	Loisirs
Éducation, formation, insertion	Éducation, formation, insertion
Sports	Sports
Culture	Culture
Défense des intérêts économiques	Activités économiques
Vie et développement local	

